



I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE ASSEMBLEE GENERALE

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2014, dont le texte a été distribué aux membres présents en début de séance, est approuvé à l'unanimité.

II. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Cf. document joint en annexe, et distribué aux participants en début de séance.

Rappel : le rapport moral doit être mis par écrit avant l'assemblée générale, afin d'être remis au Commissaire aux Comptes.

Ce rapport moral était axé sur les satisfactions et les déceptions vécues au cours de l'année 2015 sur les plans ornithologique et protection de la nature ; sur le plan associatif, il a mis en avant la nécessité d'œuvrer en faveur d'une mise en place progressive d'une coordination Grand Est, afin de suivre les évolutions administratives, en précisant qu'une forme de collaboration existe déjà avec la LPO Lorraine.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

III. RAPPORT D' ACTIVITES

Cf. document joint en annexe, et distribué aux participants en début de séance.

Un diaporama richement illustré et commenté par le Président Yves MULLER et plusieurs autres intervenants (membres du Conseil d'Administration, bénévoles et salariés), a permis de mettre en avant certains aspects essentiels des activités de notre association.

La parole a ensuite été donnée au groupe local de Wissembourg et Environs, qui avait souhaité présenter ses activités ; s'est ainsi exprimée Frédérique Merck, représentante du groupe.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Certaines actions remarquables ont aussi été mises en exergue : les multiples actions de protection des hirondelles de fenêtre à l'initiative de René Geymann, l'engagement des bénévoles du Centre de Soins (notamment durant l'été 2015), un événement médiatique (la venue d'Allain Bougrain Dubourg en Alsace), etc.



IV. SITUATION DE TRESORERIE DE L'EXERCICE 2015

Cf. document joint en annexe, et distribué aux participants en début de séance.

Le rapport financier a été présenté par Daniel HILD, trésorier. Il a commenté les différents tableaux et diagrammes : bilans 2015 (Actif et Passif), compte de résultat 2015 (Produits et Charges). Concernant le terrain de Rosenwiller, il a précisé que la LPO Alsace a choisi de ne pas revaloriser annuellement sa valeur, suite à l'impossibilité de vendre le dit terrain (conformément aux dispositions du legs).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

V. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Président Yves MULLER a procédé à la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes dont voici la conclusion : « Les comptes sont déclarés exacts et sincères, et conformes à la situation réelle de l'association ; le Commissaire aux Comptes donne quitus au trésorier ». Le Directeur Christian BRAUN a ensuite rappelé que le Commissaire aux Comptes ne vérifie pas seulement les comptes de l'association, mais également les procédures comptables en vigueur.

Ce rapport est également approuvé à l'unanimité.

N.B. : pas de renouvellement du Commissaire aux Comptes cette année, le Cabinet KRAEMER ayant été reconduit dans cette mission en 2013, pour une durée de 3 ans.

VI. RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La liste des administrateurs sortants était la suivante : Jean-Marc BRONNER, Pierre BUCHERT, Bertrand SCAAR, Fernand KASEL et Daniel HILD, qui se représentaient tous à l'exception de Daniel HILD. Deux autres administrateurs ont démissionné en cours d'année : Arnaud HURSTEL et Michèle LEMBRE.

Quatre nouvelles candidatures ont été enregistrées, celles de Martine DESOMBRE, Claudio CASABONA, Valérie FLORIDIA et Jean François BUECHER. Les trois premiers se sont présentés successivement devant l'assemblée ; le dernier, absent, a été présenté par Yves MULLER.

Ce dernier a proposé un vote anonyme, chacun devant voter pour 7 candidats, ce qui correspondait aux 7 places vacantes, sur les 8 qui se présentaient ; à l'issue de ce vote, les 4 membres sortants ont été déclarés réélus, et Martine DESOMBRE, Claudio CASABONA, Valérie FLORIDIA ont été élus à la majorité de l'assemblée.

Yves MULLER a félicité le nouveau Conseil d'Administration, qui est donc à ce jour constitué de 18 membres, soit le maximum prévu par les statuts de l'association :



- Jean-Marc BRONNER
- Pierre BUCHERT
- Claudio CASABONA
- Martine DESOMBRE
- Christian DRONNEAU
- Valérie FLORIDIA
- Christian FRAULI
- René GROSCOLAS
- Fernand KASEL
- Frédérique MERCK
- Yves MULLER
- Beryl ROTH
- Bertrand SCAAR
- Françoise SIEFFERT
- Pierre SIGWALT
- Gillian STEIMER
- Mado WEISSGERBER SIGEL
- Alain WILLER

VII. DIVERS :

Le Président Yves MULLER a félicité M. René GEYMANN au nom de la LPO Alsace pour ses actions en faveur de la protection des hirondelles de fenêtre, notamment la construction des hôtels à hirondelles. Il lui a offert un exemplaire de l'ouvrage « Atlas des oiseaux de France métropolitaine » récemment publié par la LPO nationale.

L'Assemblée Générale a été close officiellement à 21h30 par le Président Yves MULLER qui a remercié les participants, en les conviant au traditionnel moment de convivialité autour d'un vin d'honneur.



Procès Verbal rédigé le 30/05/2016, à approuver lors de la prochaine Assemblée Générale.

Certifié sincère et véritable par :

Le Secrétaire de la LPO Alsace
Christian FRAULI

P.o. Cathy ZELL

Le Président de la LPO Alsace
Yves Muller